
LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT ADDIS-ABEBA, PREMIERE DES TROIS CONFERENCES MONDIALES DE 2015 !

Comme prévu la sphère politique mondiale est animée en cette année 2015. Tous ceux qui veulent une solidarité planétaire doivent y avoir une place, alors que les forces économiques et financières y sont dominantes. Ne laissons pas sans frein "la finance qui écrase la politique". Il est donc important de suivre ce qui se passe sur la scène mondiale!

Trois échéances successives font de 2015 une année déterminante pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux, démocratiques et économiques de ce 21^e siècle : la conférence d'Addis-Abeba sur les moyens au service du développement en juillet, l'adoption des ODD en septembre et la 21^{ème} conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP 21) à Paris en décembre.

Il y a des liens évidents à faire entre ces différents processus¹, qu'il faut traduire dans le fonctionnement des institutions, et par la mise en œuvre des moyens et de politiques à la hauteur des enjeux.

Notons en particulier qu'un des points clefs de la COP 21 fin 2015 portera sur le respect des engagements pris à Copenhague en matière de financement des pays du Sud en 2009. Le rétablissement de la confiance sur ce plan est, selon un avis partagé par l'immense majorité des observateurs et des acteurs, une condition absolument nécessaire de la réussite de la conférence de Paris.

La conférence d'Addis-Abeba est elle-même à la rencontre de deux démarches : celle du consensus de Monterrey et de la conférence de Doha sur le financement du développement (FfD), et celle de l'Objectif du développement durable 17, « *Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens d'application de ce partenariat* », incluant les financements, la technologie, le commerce, la cohérence des politiques et la redevabilité. C'est pourquoi la « *Campagne Post 2015, transition pour un monde juste* » considère que l'objectif 17 sur les moyens de mises en œuvre est central.

Mais avant d'entrer dans le sujet d'Addis-Abeba, il est bon de profiter d'analyses récentes sur la situation financière mondiale. Je le ferai à partir du séminaire du 8 avril 2015 de l'AFD sur « le financement énergie climat et développement », avec une intervention d'Alain Grandjean, économiste, membre du conseil scientifique de la FNH, associé à Carbone 4.

¹ Recommandations sur l'ODD 17 Relatif aux moyens de mise en œuvre des ODD -Contribution de la Campagne post-2015 concernant les moyens de mise en œuvre des ODD – Avril 2015

QUELQUES DONNEES SUR LA SITUATION ACTUELLE

Le défi central auquel nous sommes confrontés, c'est un besoin massif d'investissement pour les transitions et le développement. On peut réduire par de 1 à 2 %. Il faut faire bien davantage que le changement à la marge de nos pratiques au seul regard de l'empreinte carbone.

Les experts (Stern) disent qu'il faut 5 000 Mds \$ par an sur 20 ans pour assurer mondialement le financement des investissements nécessaires pour l'énergie, le climat et développement.

Nous, nos sociétés, leur modes de développement, devons prendre en compte les limites physiques de notre planète : eau, ressources minérales type néodyme ou autres coltans, métaux. Ce que nous ne faisons pas.

Par contre nous avons peu de contraintes sur quantité de main d'œuvre, elle est abondante, il y a du chômage. Pourtant on investit pour la réduire... rappelle Alain Grandjean.

Mais la finance est déboussolée. On est dans le temps des crises fréquentes et intenses, depuis la libéralisation des mouvements et transactions financières. Une bulle gigantesque est en formation, la manne s'accroît de 5000 Mds\$ par an, mais dont seulement 1500 vont à l'investissement.

La régulation bancaire actuelle et les pratiques boursières pénalisent le Long Terme.

Les taux d'intérêt sont bas, mais le rendement du capital attendu (demandé, exigé...) reste de 15 % ! Ce qui est possible avec les effets de leviers, les produits dérivés, les hedge Funds...

C'est un constat qui m'a beaucoup frappé : *l'existence de liquidité ne va pas forcément au financement de projets. Le capital va là où il y a du 15% de rendement possible. Les projets d'infrastructure n'ont pas un Retour Sur Investissement assez élevé...*

Alain Grandjean ouvre des pistes en réponse : *limiter le rendement court terme du capital privé (avec la réforme des règles bancaires de type Bale 3 ou la réformer de la comptabilité à fond) ; augmenter le rendement relatif aux investissements compatibles avec le développement, donner un prix au carbone ; mieux orienter l'effet de levier du financement public, la fiscalité et la parafiscalité ; et pourquoi pas la création d'une monnaie publique fléchée ?*

Cela rejoint ce que la campagne post 2015 qui notait² quatre champs de réforme :

- taille et structure des banques ;
- encadrement des produits spéculatifs ;
- investissement de long terme dans l'économie réelle et fléché vers la transition énergétique ;
- Suivi citoyen des réformes financières et des institutions financières (coûts, risques, avantages pour la société).

² Fiche « Financement des objectifs du développement durable – Agenda Post 2015 Régulation financière », juin 2014.

Je rappelle ce que disait Françoise Roure (Inspection générale du ministère de l'Economie) sur les questions du financement de l'innovation dans une session du colloque IRISS de janvier dernier : « *les banques sont-elles prêtes à financer l'innovation élargie ? Non, on n'a jamais eu autant de liquidités (1230 Mds € d'épargne des français dans les comptes des banques), mais les règles d'accès aux capitaux ne sont pas faites pour l'innovation, les start-up entrent difficilement dans les critères, même si des investisseurs reconnaissent que les rendements y sont supérieurs...* »

ADDIS ABEBA, 1ERE ETAPE D'UNE ANNEE CRUCIALE

C'est ainsi que Coordination Sud³ a titré un excellent article de ses "Nouvelles du Sud" du numéro de printemps.

L'ampleur des moyens nécessaires, comme la situation de la finance mondiale font d'Addis-Abeba une étape clé.

Le processus FfD "finance for development" a été lancé par l'ONU avec le "**consensus de Monterrey**" adopté à Mexico en 2002 repose sur six piliers complémentaires :

- mobilisation des ressources nationales
- investissements directs étrangers et autres apports du secteur privé
- renforcement du commerce international
- accroissement de la coopération financière et technique
- réduction de la dette extérieure
- cohérence d'ensemble

Il fait l'objet d'un suivi régulier. Et a été suivi par la **conférence de Doha en 2008** (tenue avant la crise financière mondiale). Les pays émergents, bénéficiaires et donateurs, y ont joué un plus grand rôle.

La conférence d'Addis-Abeba du 13 au 16 juillet est à la rencontre :

- de ce processus FfD ;
- avec celui des ODD qui doivent être définis à New York en septembre prochain, et en particulier l'objectif 17 ;
- et aussi des financements pour le Climat, puisque la COP 21 de Paris Le Bourget en décembre prochain va aussi devoir enregistrer les avancées sur les financements de l'adaptation au CC et de la réduction des émissions de GES.

Addis-Abeba se prépare à New York, mais aussi en France et en Europe. Le MAE organise des groupes de travail avec les ONG, auxquels je participe assez souvent.

³ Les Nouvelles du Sud, #1587, printemps 2015

Il s'agira lors de cette troisième conférence consacrée au financement du développement :

- d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions issues des conférences de Monterrey (2002) et de Doha (2008) ;
- de renforcer le suivi du financement du développement ;
- de recenser les obstacles rencontrés dans la réalisation des objectifs fixés dans ces instruments, ainsi que les mesures et initiatives propres à les surmonter ;
- de se pencher sur les questions nouvelles, notamment en vue d'appuyer la mise en œuvre de l'agenda post-2015 du développement durable.

La Campagne Post 2015 affirme que la phase de négociations de l'ODD 17⁴ qui s'est ouverte avec les sessions du 21 au 24 avril doit contribuer à « un programme réellement transformateur, qui s'attaque aux causes sous-jacentes des inégalités mondiales, sources de tensions et de conflits potentiels ».

DES POINTS EN DEBAT DANS LA PREPARATION D'ADDIS-ABEBA^{5 6}

Concernant le **partenariat global**, et bien évidemment parce que les discussions sont ici intimement liées à des questions de financement, on parle essentiellement du rôle du secteur privé (on ne parle pas des entreprises seulement en terme de financement, mais ça reste quand même la grande majorité). Les Etats semblent avoir découvert les partenariats public-privés comme moyens miraculeux pour financer le développement, et les mettent à toutes les sauces *sans sembler vouloir en préciser les modalités de définition, ni les régulations*.

Il reste également sur la table toute la question du « **follow up, monitoring, review** » (suivi, pilotage et vérification ?) des deux processus (post2015/FfD) que les pays de l'OCDE souhaitent fusionner, sans pour autant en déterminer les tenants et aboutissants. Et nous devons veiller à ce qu'il soit possible de relier les indicateurs de suivi des engagements pris antérieurement sur le Financement du développement (FfD)⁷

Aussi, à la lecture du draft 0, nous pouvons avec Coordination Sud, regretter :

- le manque d'ambition du texte en matière d'engagements contraignants des Etats ;

⁴ On peut lire le contenu des 17 ODD et 168 cibles (et en particulier, l'ODD 17) dans Rapport du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/68/970&Lang=F

⁵ C Sud, Eléments d'analyse du draft 0 de la troisième conférence sur le financement du développement Contributions : Christian Reboul (Oxfam France), Grégoire Niaudet (Secours Catholique-Caritas France), Caroline Dorémus-Mège (CCFD-Terre Solidaire), Lucie Watrinet (CCFD-Terre Solidaire) et Gautier Centlivre (Coordination SUD)

⁶ Recommandations sur l'ODD 17 Relatif aux moyens de mise en œuvre des ODD Contribution de la Campagne post-2015 concernant les moyens de mise en œuvre des ODD – Avril 2015

⁷ Existe une abondante littérature sur ces sujets, suivis par des chargés de mission de coordination Sud, d'Oxfam et du Secours catholique. Cf. en particulier, déjà cité : Coordination Sud « Eléments d'analyse du draft 0 de la troisième conférence sur le financement du développement ».

- l'omniprésence du secteur privé marchand et la faiblesse des engagements contraignants concernant son nécessaire encadrement ;
- l'absence de références aux différents processus en cours au niveau des Nations Unies en matière de fiscalité et de règlement des questions de dettes (comité intergouvernemental sur la restructuration des dettes souveraines, suivi des engagements, comité intergouvernemental sur la fiscalité) alors qu'une place trop importante est accordée à certaines instances qui ne représentent pourtant qu'un groupe restreint de pays (OCDE, Club de Paris...) dans l'élaboration de ces politiques cruciales.

Enfin, il est important de maintenir la demande faite au Secrétaire Général des Nations Unies pour mettre en place **un dispositif de suivi des engagements** à haut niveau (paragraphe 123 : inter-agency Task force) afin que les actions entreprises par les parties prenantes de la Conférence pour le Financement du Développement ne soient pas diluées dans la mise en œuvre de l'ODD 17 sur le partenariat mondial.

Beyond 2015 est une Campagne internationale globale de la société civile, qui travaille pour qu'un cadre fort et légitime, successeur des Objectifs du Millénaire pour le Développement, soit institué. Elle rassemble plus de 280 organisations de par le monde, et s'appuie sur le réseau des Plateformes FIP, auquel participe Coordination Sud.

Beyond 2015 vient de publier un texte⁸ où il est dit : « *L'agenda post-2015 doit être contrôlé et évalué non seulement par les gouvernements mais aussi par les personnes elles-mêmes. Ainsi, le cadre d'examen doit incorporer des mécanismes inclusifs aux niveaux local et national qui permettent aux personnes, en particuliers celles qui connaissent la pauvreté, les inégalités et la marginalisation, de participer efficacement et sans discrimination au processus de responsabilisation. Ces recommandations se concentrent sur des processus d'examen dirigés par les États, mais reconnaissent l'importance et les avantages d'une approche inclusive et participative* ».

Il y a donc beaucoup de pain sur la planche, sur des volets importants de la construction d'un espace politique mondial, espace dont la solidarité a besoin pour s'exercer au niveau international !

⁸ Document de position de Beyond 2015 – Être à la hauteur de notre ambition : recommandations de Beyond 2015 concernant la responsabilisation, le suivi et le cadre d'examen de l'agenda post-2015.